

ASSEMBLEE GENERALE 2016

Invitation à participer à cette assemblée générale

Notre assemblée générale annuelle ordinaire se tiendra le *dimanche 11 décembre 2016 au CELLIER, salle William Turner, à partir de 9 heures 30 (parcours fléché)*.

Ordre du jour

*Procès verbal de l'assemblée générale 2015 ;
Rapport d'activités 2016 ;
Rapport financier définitif de 2015 et provisoire de 2016 ;
Rapport du vérificateur aux comptes ;
Rapport moral ;
Prix de la carte, des licences et du ticket « présence » 2017
Interventions des personnalités ;
Questions diverses (*);
Verre de l'amitié.*

(*). Il vous est demandé d'adresser au siège social (mail ou courrier postal) toutes vos questions, propositions ou suggestions pour le 21 novembre 2016 dernier délai. Ces remarques seront abordées au cours des questions diverses lors de l'A.G.

ATTENTION

L'enregistrement des présences à cette assemblée générale (qui nous permettra de rembourser les 15 € du ticket de présence), sera effectué entre **8 h 30 et 9 h 30**, selon les modalités suivantes :

- Présentation **obligatoire** de votre carte de pêche 2016.
(Cette carte sera poinçonnée et vous émargerez un listing pour certifier votre présence)
- **Aucun pouvoir** ne sera accepté pour excuser l'absence d'une tierce personne.
(Nous vous rappelons qu'il s'agit d'un ticket de "**présence**")

Pour les personnes qui seront dans l'impossibilité d'assister à cette AG pour **cas de force majeure**, les 15 € du ticket de présence seront remboursés contre justification jugée acceptable par le conseil d'administration.

Pour cela, il vous suffira d'adresser un courrier avec justificatifs, au siège de notre association à l'adresse suivante :

ADAPAEF-PNMA de L-A
Chez M. René BERARD
1, Le Moulin de Quiheix
44390 Nort sur Erdre

Un délai de **deux mois** est accordé pour nous adresser ce courrier, soit jusqu'au **8 février 2017 minuit** (le cachet de la poste faisant foi).

Toutes ces demandes seront analysées et jugées au cours d'un conseil d'administration spécifique. Une réponse individuelle sera envoyée avec ou sans le remboursement, **au plus tard le 15 mars 2017**.

Le président
Signé Gilles CHOSSON

Site internet : www.adapaef44

Le Président : Gilles CHOSSON – 108 route de la Loire – Vandel - 44850 Le CELLIER - 06.29.61.71.09 - moniquegilles@free.fr
Le secrétaire : Giovanni MARINO – 6 rue de Clermont - 44850 Le CELLIER - 06.26.97.38.29

A LE CELLIER, 6 novembre 2016

Madame, Monsieur,

Il sera possible de terminer l'assemblée générale 2016 par un repas pris en commun dans un restaurant proche, avec possibilité d'y adjoindre le conjoint.

Celles ou ceux d'entre-vous qui souhaitent y participer doivent adresser pour le 21 novembre 2016 le coupon réponse ci après accompagné un chèque d'un montant de 27,50 euros par participant.

ATTENTION

La FNPF nous impose le passage à la carte informatisée.

La fédération départementale de pêche n'étant pas en mesure de garantir la mise en place de cartes papier auprès des dépositaires habituels, il vous est demandé de privilégier la procédure suivante : adresser au siège social avant le vendredi 6 janvier 2017 une photo et un chèque du montant de la carte de pêche ADAPAEF 2017 (ce montant sera communiqué lors de l'assemblée générale ou consultable sur le site internet de l'association) pour le retrait de la carte :

- le 17 janvier 2017, salle de la Charbonnière, Bd de Kirkham à ANCENIS,
- le 19 janvier 2017, grand port maritime, hangar 13 à NANTES.

Il vous sera ensuite nécessaire d'aller la retirer, après contact préalable, au siège social à NORT-SUR-ERDRE.

Dans l'attente de vous entendre ou vous rencontrer, et me tenant à votre disposition,
cordialement

Gilles CHOSSON



COUPO N R É P O N S E - PARTICIPATION AU REPAS

repas du 11 décembre 2016 à l'issue de l'assemblée générale de l'A.D.A.P.A.E.F 44

(A retourner **UNIQUEMENT** en cas de participation au siège social avant le 21 novembre 2016)

Madame, monsieur _____ participera Nbre _____

(Joindre un chèque de 27,50€ / personne pour la réservation)

